



Lycée Régional Parc Saint Jean

Place du 4 Septembre

83000 TOULON

Tél. : 04.94.03.93.93

Email : ce.0830059n@ac-nice.fr



Vous avez été affecté(e) au lycée Régional Parc Saint Jean :

Bienvenue !

INSCRIPTIONS EN :

2nde CAP A.P.H. (Agent de Propreté et d'Hygiène)

2nde CAP PSR (Production et Service en Restaurations)

2nde GT (Générale et Technologique)

2nde BAC PRO

Période d'inscription :

Mardi 30/06 de 14h à 16h45

Mercredi 1er juillet de 8h à 16h45

Jeudi 2 juillet de 8h à 11h45.

Pour vous inscrire : *Si vous venez sur place, merci de vous munir d'un stylo.*

→ SOIT VOUS IMPRIMEZ LE DOSSIER EN LE TELECHARGEANT SUR LE SITE DU LYCEE : <https://lyceeparcsaintjean.fr/>

Pour le rendre, 3 solutions :

1/ Vous déposez le **dossier complet** auprès de la vie scolaire pendant la période indiquée ci-dessus.

2/ Vous déposez le **dossier complet** dans la boîte aux lettres verte du lycée, située à 30 mètres de l'entrée des élèves, sur la droite, pendant la période indiquée ci-dessus.

3/ Vous renvoyez le **dossier complet** à l'adresse mail de la vie scolaire : lpj.vie-scolaire@ac-nice.fr pendant la période indiquée ci-dessus.

→ **SOIT VOUS RETIREZ UN EXEMPLAIRE PAPIER AU COLLEGE :**

Pour le rendre, 2 solutions :

1/ Vous déposez le **dossier complet** auprès de la vie scolaire pendant la période indiquée ci-dessus.

2/ Vous déposez le **dossier complet** dans la boîte aux lettres verte du lycée, située à 30 mètres de l'entrée des élèves, sur la droite, pendant la période indiquée ci-dessus.

→ **SOIT LE RESPONSABLE LEGAL REMPLIT LE DOSSIER SUR PLACE EN APPORTANT TOUTES LES PIECES INDIQUEES CI-DESSOUS :**

- **3 photos récentes** (moins d'un an) avec le nom et prénom au verso
- **Photocopies des 3 bulletins scolaires** de l'année précédente.
- **un justificatif de domicile** : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone de moins de 3 mois
- un **R.I.B. du Compte courant du responsable financier**
- Photocopie du **Livret de Famille** (pages sur parents et enfant).
- Photocopie des **Vaccinations** dans le carnet de santé (ou à défaut, une attestation du médecin sur les vaccinations).
- **Photocopie de la Carte d'Identité** (recto verso) (ou Passeport ou Carte de séjour).
- **Exeat** (certificat de radiation) de l'établissement précédent.

DOCUMENTS A FOURNIR, LE CAS ECHEANT :

- **La notification d'attribution de Bourse.**
- **La photocopie de l'arrêté de jugement** ou de la convention parentale pour la garde et le lieu de résidence de l'enfant en cas de séparation des parents.
- **La photocopie de la notification M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées)**

ADHESION CONSEILLEE :

Participation financière facultative de 5€ à régler par chèque à l'ordre de la « Maison des Lycéens ».